

Der Faustkeilschaber von Möhlin AG

Autor(en): **Brogli, Werner**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch Archäologie Schweiz = Annuaire d'Archéologie Suisse =
Annuario d'Archeologia Svizzera = Annual review of Swiss
Archaeology**

Band (Jahr): **91 (2008)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-117957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MITTEILUNGEN – COMMUNICATIONS – COMUNICAZIONI

WERNER BROGLI

DER FAUSTKEILSCHABER VON MÖHLIN AG

Keywords: Aargau, Mittelpaläolithikum, Faustkeil



Abb. 1. Möhlin AG-Uf Mur. Die steile Böschung von der Hochterrasse zur Niederterrasse belegt bis heute eindrücklich den ehemaligen Uferbereich des Rheins. Der Fundort des Faustkeilschabers lag nur 150 m von diesem alten Ufer entfernt auf dem Acker oberhalb der Böschung. Im Hintergrund liegt der Sonnenberg. Foto W. Brogli.

1. Entdeckung und Fundgebiet

Seit vielen Jahren werden im unteren Fricktal erfolgreich archäologische Feldbegehungen durchgeführt. In letzter Zeit konzentrieren sich diese Untersuchungen auf Zonen, die von der Geländebeurteilung und Überlegungen zu Wohn- und Siedlungsqualität allfälliger prähistorischer Stationen ein gewisses Potential erkennen lassen. Der Winter 2006/07 war für solche Geländeinspektionen äusserst günstig, da die brachliegenden Felder nur an wenigen Tagen mit einer Schneedecke überzogen waren.

Am 2. Februar 2007 wurde der brachliegende und gut abgegrenzte Acker in der Flur «Uf Mur» in der Gemeinde Möhlin AG vom Autor abgesucht. Die Fundstelle liegt an der Hochterrasse, von der aus eine steile Böschung zur jüngeren Niederterrasse abfällt (Abb. 1). An der Ackeroberfläche fand sich ein Faustkeilschaber aus geschiefertem Quarzit.

Weitere, insgesamt etwa 10 Stunden dauernde Feldbegehungen zwischen Februar bis Mitte November 2007 erbrachten auf einer Fläche von 2,5 ha mehrere grössere Abschlüge aus Quarzit und Chaledon-Hornstein sowie einen mittelgrossen Schlagstein. Bei solchen Objekten ist nicht immer klar, ob es sich um prähistorische Artefakte oder allenfalls auch um Abschlüge handelt, die durch Hacke, Pflug und andere Ackerbau- oder Erntemaschinen zufällig entstanden sind. Auf diese Stücke wird im Folgenden nicht weiter eingegangen. Da zudem keinerlei Siedlungsspuren zu erkennen waren, hat der Faustkeilschaber vorerst als isolierter Einzelfund zu gelten.

Das flache Fundgelände liegt 800 m südlich des Hangfusses vom Sonnenberg auf der Hochterrasse, die während der letzten Eiszeit nicht allzu sehr überprägt wurde. Das Fundstück dürfte deshalb nicht sekundär verlagert worden sein.

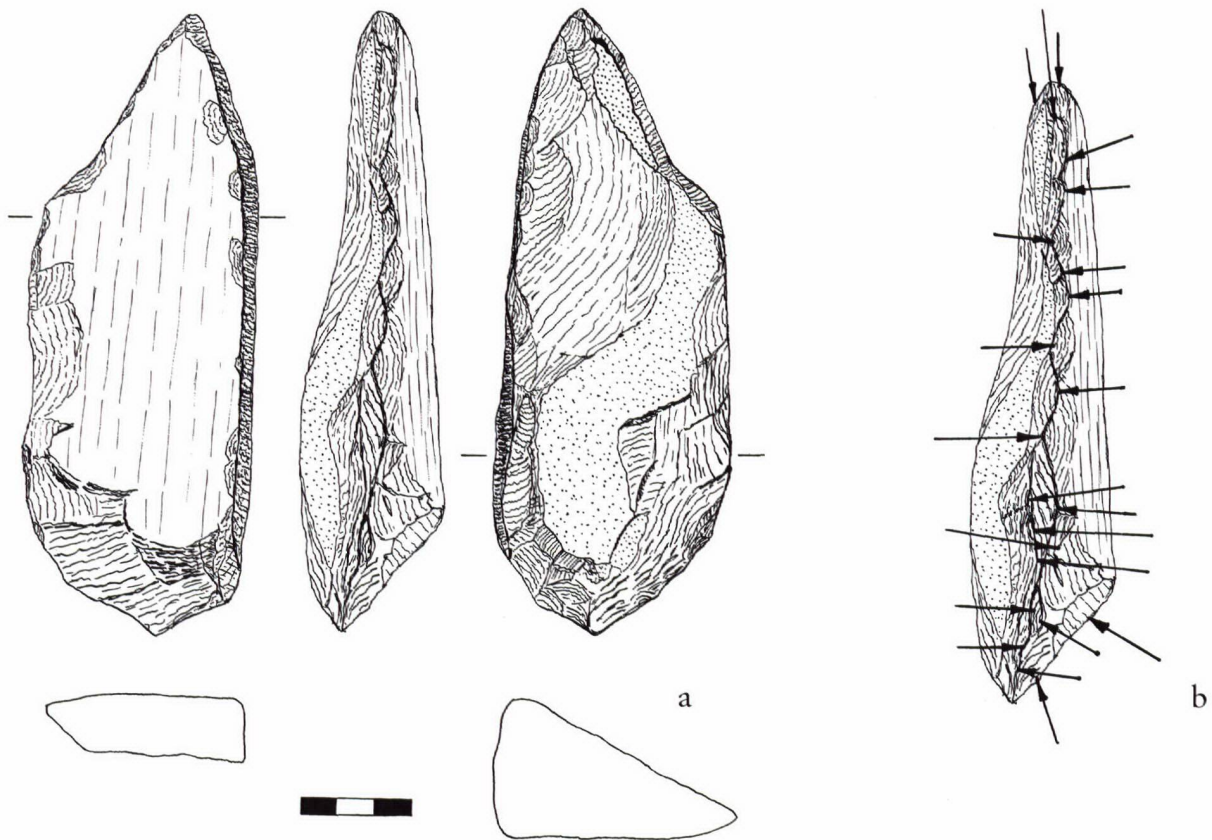


Abb. 2. Möhlin AG Uf Mur. a) Faustkeilschaber; b) durch wechselseitige Schläge (Pfeile) entstand eine regelmässige, zickzackförmige Schneidekante. M. 1:2. Zeichnungen W. Brogli.

2. Der Faustkeilschaber

2.1. Das Rohmaterial

Der Faustkeilschaber von Möhlin AG Uf Mur (Abb. 2a) besteht aus einem hellbeigen, leicht geschieferten Quarzitgeröll (Bestimmung Philippe Rentzel, IPNA Basel). Dieses Rohmaterial steht in den lokalen Schottern der Hochterrasse und Rheing geschieben natürlich an. Quarzit ist zwar sehr hart, ergibt aber beim Zuschlagen weniger scharfe Kanten. Auch die Abschlagnegative sind im Vergleich zu Hornstein-Artefakten weniger klar erkennbar. Der Faustkeilschaber von Möhlin AG Uf Mur ist regelmässig patiniert und weist keinerlei Beschädigungen durch moderne Ackerbaugeräte auf.

2.2. Beschreibung

Das neugefundene Artefakt von Möhlin AG Uf Mur kann typologisch als Faustkeilschaber oder Keilmesser bezeichnet werden (Müller-Beck 1983; Le Tensorer 1998, 73 f.). In der französischen Terminologie handelt es sich beim Objekt um

einen *biface à dos*. Der Faustkeilschaber ist 17 cm lang, 7,2 cm breit, 4 cm dick und 445 g schwer. Die ursprüngliche Oberfläche des Gerölls ist auf der ganzen Länge des Geräts in Resten erhalten geblieben und bildet einen natürlichen Rücken. Es ist davon auszugehen, dass das länglich-ovale Geröll zuerst gespalten wurde. Bei diesem ersten Herstellungsschritt entstand bereits die Rohform des Faustkeilschabers mit breitem Rand (Rücken) auf der einen, und schmaler, auslaufender Kante auf der anderen Längsseite. Erstere wurde fast unbearbeitet belassen, die gegenüberliegende Kante dagegen mit gezielten Schlägen weiter bearbeitet und die Spitze speziell sorgfältig zugerichtet. Die eigentliche Schneidekante beginnt etwa 5 cm unterhalb der Spitze. Sie ist 14 cm lang und beschreibt im unteren Drittel einen Viertelbogen. Mit rund 20 abwechselnd zur Dorsal- und Ventralfläche hin geführten Schlägen gab ihr der Hersteller die auffällige und typische Zickzackform (Abb. 2b). Mit einem flach ausgeführten Schlag auf die Kante der Rückenseite entstand im oberen Drittel eine leichte Vertiefung, die eine gute Handhabe bietet.

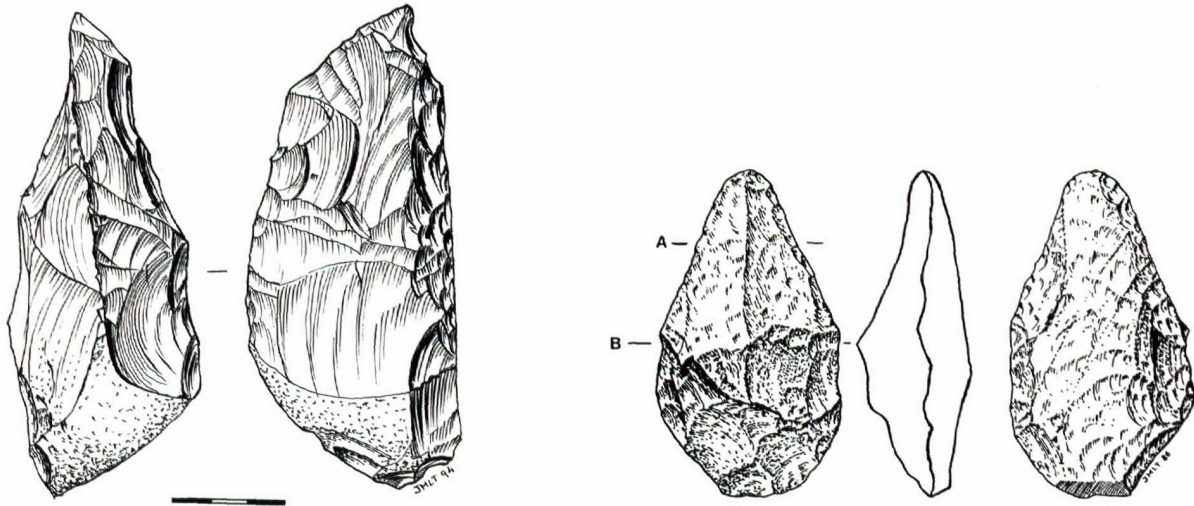


Abb. 3. Artefakte aus der Nähe von Möhlin. 1 Zeiningen AG-Uf Wigg, Faustkeil aus Quarzit; 2 Magden AG-Strick, Faustkeilschaber aus Chalzedon-Hornstein. M. 1:2. Zeichnungen J.-M. Le Tensorer.

2.3. Datierung und Einordnung

Das faustkeilartige Gerät von Möhlin AG Uf Mur weist eine scharfe und intensiv bearbeitete Kante sowie eine stumpfe, nicht retuschierte Längskante auf. Dies führt zu einem charakteristischen, dreieckigen Querschnitt. Das Artefakt kann rein typologisch mit grosser Wahrscheinlichkeit in ein spätes Alt- bzw. in das Mittelpaläolithikum datiert werden. Aus dem unteren Fricktal sind zwei weitere interessante Vergleichsstücke bekannt: Der kleine Faustkeil von Zeiningen AG Uf Wigg (Abb. 3.1) aus Quarzit sowie der Faustkeilschaber von Magden AG Strick (Abb. 3.2) aus Chalzedon-Hornstein (Brogli 1998, 46; 2007, 99–103; Le Tensorer 1998, 74). Sie lassen sich kulturell ebenfalls dem Micoquien – benannt nach der namengebenden Fundstelle La Micoque in Südwestfrankreich – zuordnen. Träger dieser Kultur dürfte der Neandertaler gewesen sein. Die drei faustkeilartigen Arte-

fakte aus dem unteren Fricktal entstanden wohl im Zeitraum zwischen dem Eem-Interglazial und einer frühen Phase der letzten Eiszeit. Absolut-chronologisch datieren die Objekte typologisch somit wohl in die Zeit von 130 000–50 000 v. Chr. Auffallend ist die Konzentration alt- und mittelpaläolithischer Funde im Gebiet des Hochrheins. Sie konzentrieren sich oft auf Lagen im Bereich der Hochterrasse. Die Region entlang des Rheins zwischen Schwarzwald und Jura scheint für die umherziehenden Neandertaler-Gruppen ein günstiges Umfeld geboten zu haben. Aus diesem Grund besteht grosse Hoffnung, dass zukünftige Feldbegehungen in dieser Gegend weitere Artefakte aus dem Paläolithikum liefern werden.

Werner Brogli
Dachweg 8
4313 Möhlin
liwe.brogli@bluewin.ch

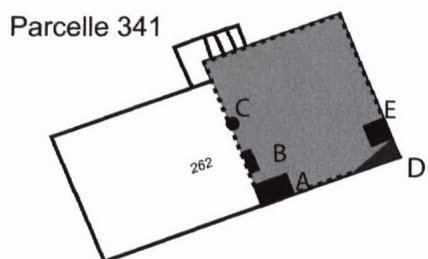
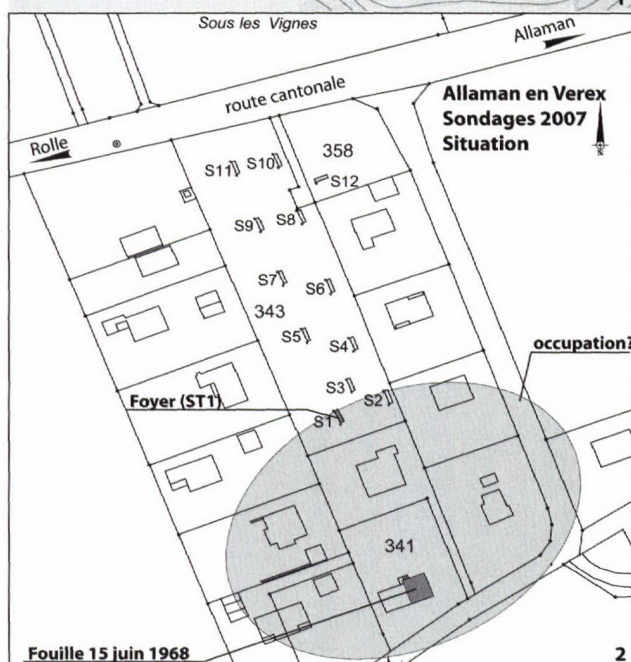
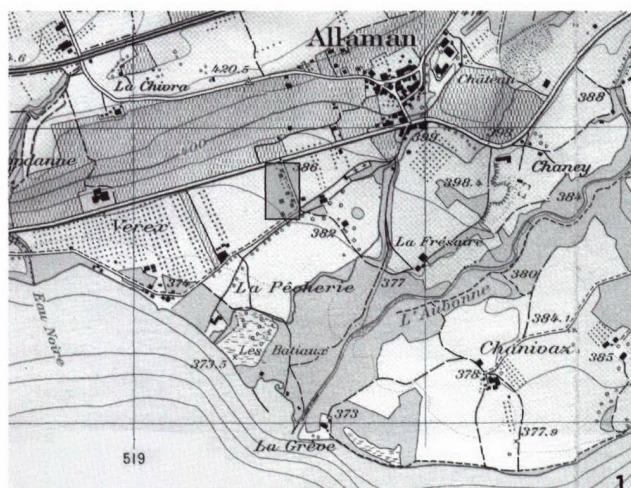
Bibliographie

- Brogli, W. (1998) Mittelpaläolithische Steinwerkzeuge vom Strick bei Magden. Vom Jura zum Schwarzwald 72, 45–48.
– (2007) Drei Neufunde aus der Neandertalerzeit im unteren Fricktal. Vom Jura zum Schwarzwald 80, 99–103.
Le Tensorer, J.-M. (1998) Le Paléolithique en Suisse. Collection l'homme des origines, série «Préhistoire de l'Europe» 5. Grenoble.
Müller-Beck, H. (1983) Urgeschichte in Baden-Württemberg. Stuttgart.

PATRICK MOINAT

INHUMATIONS NÉOLITHIQUES ET SONDAGES, MISE AU POINT DOCUMENTAIRE CONCERNANT LE SITE D'ALLAMAN VD-EN VEREX*

Keywords: Vaud, Allaman, Néolithique, Nécropole



Au mois de juin 2007, un projet de construction nous a permis de réaliser des sondages dans des parcelles situées au nord de deux sépultures néolithiques découvertes de 1968 à Allaman-En Verex (CN 1242, 519 496/146 770, altitude 381 m; Rapin 1969, 206). La description de la stratigraphie et la découverte d'un petit foyer viennent confirmer la présence de structures préhistoriques et nous donnent l'occasion de présenter les sépultures fouillées en 1968. Si le mobilier est partiellement publié depuis de nombreuses années (Gally 1977), le contexte des découvertes n'avait jamais été décrit en détail.

Cette nouvelle évaluation du site montre que plusieurs erreurs figurent dans les différentes mentions, comme la présence supposée de cistes, et que le mobilier n'est pas complètement décrit et dessiné (ASSPA 59, 1976, 223; Gally, 1977, pl. 62.63; 1977 320s.; Wyss 1998, 184), ces quelques divergences ont motivé une reprise complète et une nouvelle description des tombes fouillées en 1968.

L'intervention de juin 2007

Une série de 12 sondages à la pelle mécanique ont été réalisés les 25 et 26 juin 2007. Ils avaient pour objectif de vérifier la présence de vestiges préhistoriques sur les parcelles 343 et 358, de la commune d'Allaman VD, au lieu dit «En Verex» ou plus précisément «La Pêcherie» et de préciser l'extension du site connu depuis 1968 par la découverte de deux tombes sur la parcelle 341 à une quinzaine de mètres au sud (fig. 1,2,3).

Les résultats des sondages préliminaires sont assez décevants, puisque nous n'avons pas repéré de nouvelle tombe, par contre, nous avons pu faire quelques observations stratigraphiques et fouiller un foyer situé en marge du projet de construction.

La stratigraphie

La séquence sédimentaire est décrite sur la base de sept sondages qui forment un axe amont aval sur le bord est de la parcelle menacée (fig. 1,2). Quatre grandes unités stratigraphiques

Fig. 1. Allaman VD. 1 Position du site dans la commune; 2 situation des sondages archéologiques et délimitation de la zone «sensible»; 3 situation des découvertes du mois de juin 1968: A et E sépultures néolithiques, C tuiles romaines, D «pavage» formé de gros galets.

* Publié avec le soutien de la section d'archéologie cantonale de l'Etat de Vaud (DINF-SIPAL).

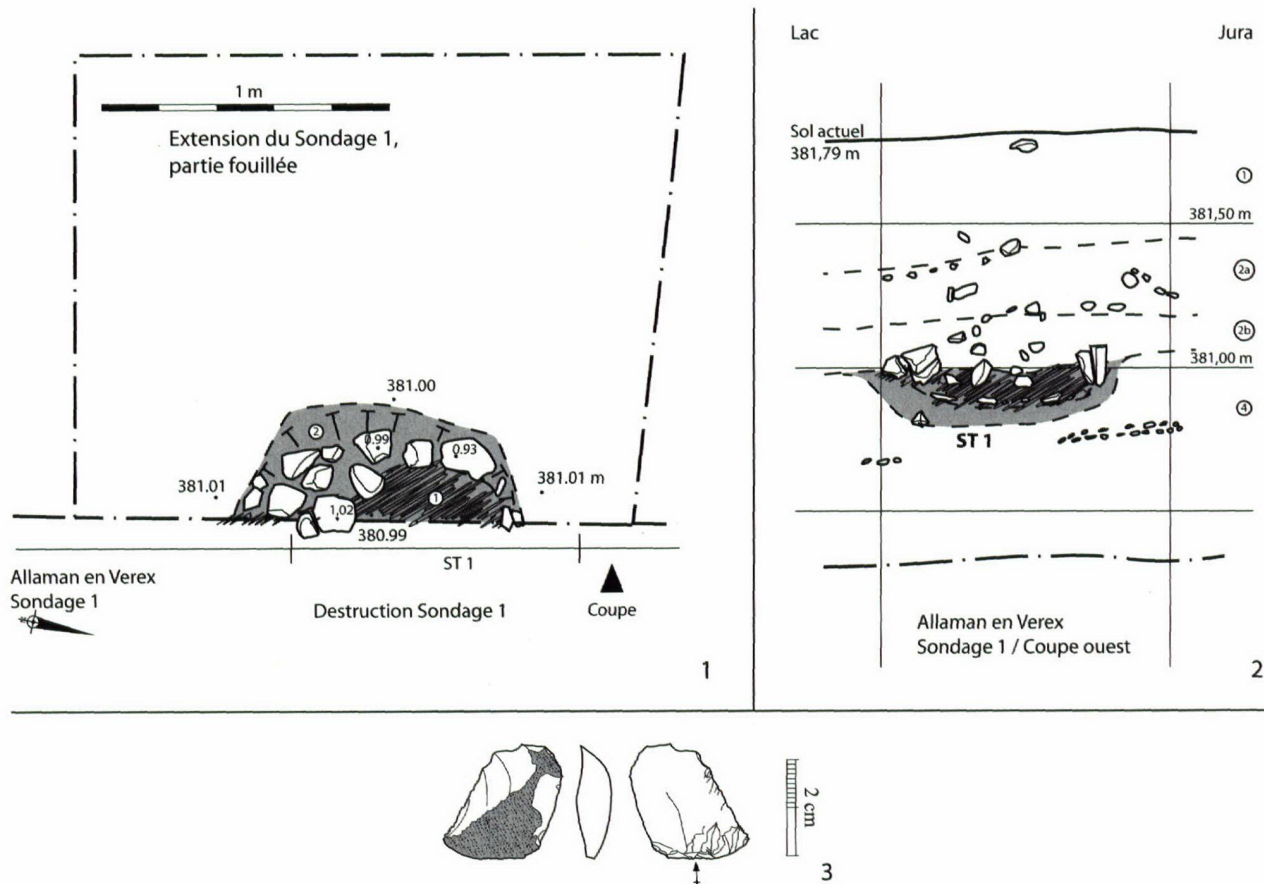


Fig. 2. Allaman VD-En Verex. Plan (1) et coupe (2) du sondage 1 avec son foyer. 3. Eclat cortical non retouché provenant du foyer.

phiques caractérisent le sommet de la séquence sédimentaire de la terrasse glaciolacustre dite «de 10 mètres» (fig. 2,2).

C 1: limon brun roux en amont, grisâtre en aval, fortement limoneux et peu compact. Il s'agit de l'horizon superficiel remanié par l'exploitation du sol.

C 2: cette seconde unité correspond à des «terres rouges» d'après l'étude géotechnique. Il s'agit de sables limoneux brun à rouge, cohérents et stratifiés correspondant à des niveaux de ruissellement.

Dans certains sondages, on peut la subdiviser en deux sous-ensembles distincts:

C2a: limon beige à roux compact et peu caillouteux.

C2b: limon beige à roux avec cailloutis 2-4 cm, plus meuble que la couche 2a.

C 3: l'unité stratigraphique C3 se caractérise par une couche pratiquement continue de galets de 3-5 cm de diamètre, très homogène, à matrice fine rare ou absente (sable gris). Elle a été subdivisée en deux ou trois sous-ensembles en fonction de la couleur et de la texture de l'encaissant, plutôt limoneuse (beige à rouge) ou plutôt sableuse (grise).

C3a: niveau de contact avec la C2b, il se compose de gros graviers et de cailloutis de 3-5 cm de diamètre dans une matrice sablo limoneuse encore très rouge.

C3b: niveau de cailloutis d'un diamètre de 3-5 cm dans une matrice sableuse grise, voir sans matrice fine.

C3c: niveau qui se caractérise par des galets de plus grande taille et qui sont strictement localisés dans les sondages 10 et 12 (diam. de 15-20 cm).

La couche 3 est absente en aval, notamment dans le sondage illustré ici et qui contient la structure 1.

C 4: sable et graviers gris. Lorsque les sondages ont traversé le niveau de galets de la couche 3, la présence des sables gris était considérée comme la base de la séquence à sonder. Les sables et graviers gris en pente douce vers le lac constituent un niveau repère de la séquence des terrasses lémaniques.

Les vestiges archéologiques

Un seul sondage est positif dans l'angle sud ouest de la parcelle (sondage S1). Il a livré une séquence sédimentaire assez proche de celle que nous avons décrit, mais sans la couche 3.

Un foyer (ST 1) d'un diamètre de 80 cm et d'une profondeur de 15-20 cm a été observé en coupe, avant d'être dégagé et fouillé (fig. 2,1.2). Situé à l'altitude absolue de 381 m, il est

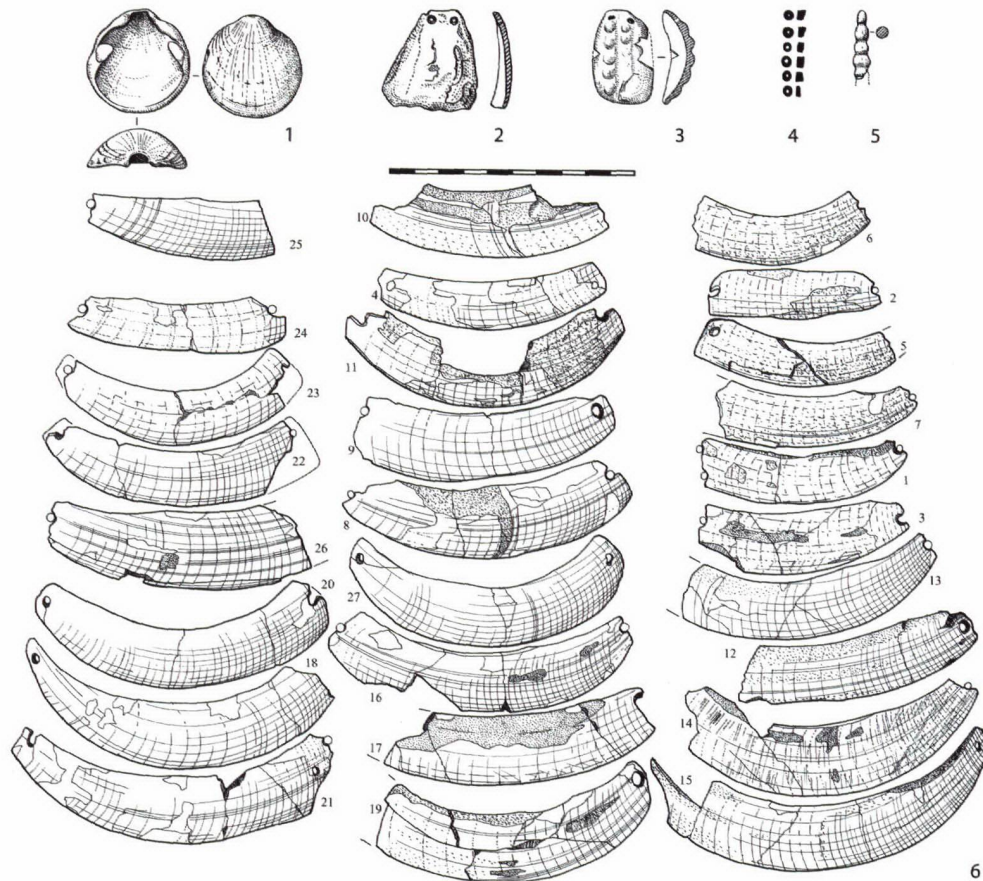


Fig. 3. Allaman VD-En Verex. Ensemble du mobilier appartenant à la tombe 1. 1 Coquille de Glycymeris; 2,3 pendeloques en *Charonia nodifera* L.; 4 perles en lignite; 5 pendeloque en bois de cerf; 6 pectoral composé de 27 défenses de suidés. 1-5 d'après Gallay 1977.

creusé dans des sables gris légèrement limoneux et il est scellé par les terres rouges limoneuses. La structure comprend de nombreuses pierres éclatées ainsi que des petits galets rubéfiés rouges parfois éclatés en place.

Nous n'avons pas pu mettre en évidence un véritable niveau de circulation autour du foyer. Un éclat cortical en silex gris blanc, fortement altéré par le feu, et deux petits éclats de débitage se trouvaient dans le foyer, à la base du remplissage et à l'altitude de 380.90 m (fig. 2,3). Le sédiment est acide, mais quelques charbons étaient encore conservés. Le tamisage du remplissage a permis d'isoler 2,4 g de charbons. Nous n'avons pas réalisé de nouvelle datation, l'échantillon est conservé et il fera l'objet d'une datation en cas de nouvelles découvertes dans cette zone.

Cette structure confirme la présence d'une occupation préhistorique à l'extrémité sud de la parcelle. Elle donne un niveau d'altitude à suivre en cas de nouvelle surveillance et correspond bien à l'altitude attendue d'un sol de la terrasse de 10 m. On peut vraisemblablement corréler ce niveau avec tout ou partie des observations faites lors de la fouille de 1968.

Les découvertes anciennes

Un rapport d'A. Rapin, daté du 17 janvier 1969, relate la fouille de deux inhumations sous la maison de Monsieur Bernard Clerc à Allaman (fig. 1,1.3A.E). Il s'agissait de deux tombes en «pleine terre». La première a été dégagée par le propriétaire et sans véritable fouille le 8 juin 1968 tandis que la seconde a fait l'objet d'une fouille rapide le 15 juin 1968. L'ensemble du mobilier provient vraisemblablement de la première tombe, mais nous n'avons pas de description précise ou de situation des objets.

Les informations récoltées indiquent qu'il s'agit de sépultures implantées très profondément (à 2.4 m sous le sol actuel pour la tombe 2) et qu'un niveau de circulation peut être déduit des quelques observations faites autour des sépultures. Le premier est constitué par une couche noirâtre (charbonneuse?) située au nord et en dessus de la tombe 1. Le second est un aménagement de pierre situé en dessus et légèrement au sud de la tombe 2.

La sépulture 1

La première sépulture a été détruite par le terrassement d'une petite cave le 8 juin 1968. Nous ne connaissons rien de l'architecture ou de la position d'inhumation. Le rapport d'A. Rapin précise simplement que la situation et l'orientation de la tombe est inconnue, qu'aucune dalle ou autre matériau ne se trouvait à proximité. Cette remarque sous-entend qu'il ne s'agissait vraisemblablement pas d'une ciste en dalle, mais d'une inhumation en fosse, située à 2,45 m sous la surface du sol, ce qui correspond à une altitude comprise entre 379 et 380 m.

Cette tombe a livré un mobilier abondant, partiellement publié, et qui se compose des objets suivants (fig. 3):

- 3 coquillages sont déjà publiés (Gallay, 1977 pl. 62,5; pl. 63,1,3). Il s'agit d'une valve de *Glycymeris* abrasée au crochet mais non perforée (abrasion naturelle?) et de deux pendeloques, l'une rectangulaire et l'autre trapézoïdale, obtenues dans des fragments de *Charonia nodifera* L. et munie chacune de deux perforations (fig. 3,1-3).
- 1 fragment de pendeloque à gorge en bois de cerf et des perles en jayet (Gallay, 1977 pl. 62,2,4;).
- 27 défenses ou fragments de défenses de sanglier formant un pectoral (fig. 3,6). Après remontage et dessin, on constate que cet ensemble se compose de 10 défenses droites et 17 gauches, soit un total de 27 défenses correspondant à au moins 17 individus. Les défenses 8, 10, 11 et 17 présentent d'importants polissages d'usage, des polissages sont également visibles sur les défenses 1, 3 et 18 mais ils sont nettement moins marqués. Les canines n° 1 et 21 sont munies de trois perforations alors que les autres en ont une ou deux selon l'état de conservation.

Tous ces objets trouvent de nombreuses comparaisons en contextes funéraires dans des cistes de types Chamblandes. Les restes osseux associés au mobilier se composent de quelques fragments de crâne, de fragments de côtes, des deux clavicules et de fragments de diaphyses appartenant aux deux humérus, au radius gauche et aux deux fémurs. Quelques métacarpiens de la main gauche sont également présents. Dans ces conditions, il n'est plus possible de donner une détermination fiable du sexe de l'individu, on signalera simplement que les ossements sont particulièrement graciles. L'usure dentaire et les sutures crâniennes signalent un individu adulte encore jeune, entre 20 et 30 ans.

On regrettera de ne pas avoir les coxaux conservés, puisque le pectoral semble une nouvelle fois associé à un individu assez jeune et gracile, donc probablement féminin.



Fig. 4. Allaman VD-En Verex. Tombe 2, inhumation simple avec ossements surnuméraires, dépôt en fosse. Archives personnelles A. Gallay.

La sépulture 2

Cette seconde inhumation est un peu mieux documentée, puisqu'elle a fait l'objet d'une fouille et d'un relevé (non retrouvé) sous la conduite de M.-R. Sauter et A. Gallay le 15 juin 1968. Quelques photographies permettent de confirmer qu'il s'agit bien d'une inhumation en fosse, orientée est-ouest, tête à l'est (fig. 4.5). Il est plus difficile de savoir si le sujet était placé dans un coffre en bois ou simplement déposé dans la fosse; les rares mouvements observés, la rotation du fémur et la dislocation du genou droit, sont des déplacements qui ne sortent pas du volume initial du cadavre. La position d'inhumation est bien lisible, il s'agit d'un décubitus dorso-latéral gauche, les membres supérieurs sont fortement contractés, avec la main gauche au niveau de l'épaule gauche. Les membres inférieurs sont fléchis, le genou gauche est ramené contre l'épaule gauche alors que le genou droit, également fléchi, repose sur le tibia gauche (fig. 4). Le mobilier se compose d'un éclat de silex non retouché, situé au niveau des membres inférieurs, et d'une dent de bovidé découverte sous la poitrine (non conservée).

La description du squelette sur le terrain parle de l'inhumation d'un sujet de sexe masculin. Les os ne sont pas beau-

coup mieux conservés que ceux de l'individu précédent, quelques fragments de l'orbite gauche sont accompagnés de l'épaule droite composée de la scapula, de la clavicule et de l'humérus, du membre supérieur gauche, des diaphyses des deux fémurs et des deux tibias ainsi que des os des tarses droit et gauche. Les coxaux sont malheureusement très mal conservés. Tous les indicateurs parlent en faveur d'un sujet robuste pour le crâne, en accord avec la première impression laissée à la fouille, à savoir celle d'un squelette plutôt masculin. Aucun indicateur fiable ne peut confirmer ce jugement. Les dents sont assez mal conservées, mais confirment une usure faible, soit un sujet adulte, mais probablement situé entre 20 et 30 ans.

Le lot des os conservés comprenait encore deux ossements surnuméraires, une clavicule et une patella droites. Ils n'appartiennent pas au sujet inhumé et ne semblent pas non plus correspondre à un second inhumé très mal conservé. Selon toute vraisemblance, et comme dans 9,5% des cas à Lausanne VD-Vidy, il s'agit d'ossements surnuméraires correspondant vraisemblablement à un dépôt volontaire (Moinat/Chambon 2007, 197).

Le «pavage» et le niveau charbonneux

Le rapport de 1968 mentionne encore deux observations dont la relation avec les sépultures n'est pas démontrée. La première est constituée par la présence d'un niveau très foncé, décrit comme une «couche noire de gravier rubéfié». L'analogie avec le foyer fouillé en 2007 est trop parfaite pour ne pas être évoquée. L'acidité du sol pouvant expliquer l'absence de charbon dans cette «couche» au demeurant bien localisée (point B de la fig. 1). Une photographie permet de préciser que la couche noire se situe bien à un niveau plus élevé que la tombe 1, mais il n'est pas possible de corrélérer la trace noire avec le niveau d'ouverture de la tombe.

La seconde structure intéressante est décrite comme «quelques rangs de gros boulets soigneusement posés, sans mortier [...] ce pavage [...] était surmonté d'une couche très dure de sable et de gravier». Les photographies indiquent clairement que l'aménagement se situait à proximité immédiate de la tombe 2 et qu'il constitue vraisemblablement une structure associée, marquage ou aménagement de forme inconnue en surface du sol (point D de la fig. 1). On constate en effet que plusieurs grosses pierres sont encore en coupe au dessus et en aval de la tombe 2 (fig. 5, au niveau du jalon) et que de nombreuses pierres ont été retirées et apparaissent en tas sur d'autres photographies. Les stratigraphies montrent également qu'il ne s'agit pas d'une structure enterrée de type sablière basse, mais d'un aménagement qui occupe une bonne surface, tant dans le sens nord-sud que est-ouest. Enfin, le mobilier situé «près du pavage» se compose d'un fragment d'ocre rouge et de la partie proximale d'un fémur d'enfant encore associé à l'épiphyse proximale non soudée (tête du fémur). Tous ces éléments confirment que le pavage est certainement en relation avec la sépulture et qu'il se situe environ 1 m au dessus de l'inhumation, soit au niveau du sol probable de la nécropole.

Il faut encore mentionner au point C (fig. 1), la présence de fragments de tuiles situés à la base des fondations de la maison. De l'avis des fouilleurs, ces éléments n'étaient pas en place.

Datations absolues

Les os des deux tombes ont permis d'obtenir deux datations absolues réalisées en 1989 (Moinat 1997). Les résultats sont malheureusement très imprécis et devraient être corrigés ou confirmés par de nouvelles découvertes et/ou de nouvelles analyses.

ARC 413 (T1): 5635±170 BP, = 4850-4050 av. J.-C. (prob. de 95,4%)

ARC 415 (T2): 5535±110 BP, = 4700-4050 av. J.-C. (prob. de 95,4%)

L'intervalle calibré place ces deux structures dans le 5^e mill. av. J.-C., entre 4850 et 4050 av. J.-C. avec une probabilité importante de se situer entre 4600 et 4300 av. J.-C. si on se réfère à l'intervalle calibré à 1 sigma (atmospheric data from Reimer et al. 2004; Oxcal v3.10 Bronk Ramsey 2005). A notre sens, un rattachement au milieu 5^e mill. av. J.-C. reste très hypothétique compte tenu de la valeur discutable des résultats. D'autres C14 provenant du même lot se sont révélés très peu fiables avec des résultats trop anciens (Moinat et al. 2007, 277). Une attribution un peu plus tardive, dans la seconde moitié du 5^e mill. av. J.-C. peut être considérée comme réaliste au regard des résultats obtenus à Lausanne VD-Vidy et dans les autres nécropoles lémaniques.

Conclusions

Le site d'Allaman VD-En Verex reste une zone très sensible du fait de la présence de niveaux ou de structures archéologiques conservées à des profondeurs rarement atteintes par l'exploitation agricole ou par des travaux courants. De fait, des structures anciennes subsistent certainement encore autour des sépultures découvertes en 1968.

L'importance de la zone archéologique située entre les découvertes anciennes et le petit foyer observé dans le sondage 1 ne concerne pas seulement la présence d'une occupation préhistorique et d'une nouvelle nécropole, mais surtout la conservation probable d'un niveau de circulation ou de structures marquant le niveau de sol de la nécropole. Il faut rappeler qu'une situation identique n'a plus été observée depuis les fouilles de Corseaux-sur-Vevey au début des années 1970 (Baudais/Kramar 1990) et que la description d'un aménagement de pierres au-dessus d'une tombe est une observation unique qu'il conviendrait de pouvoir répéter dans de meilleures conditions.

Patrick Moinat
Archéologie cantonale VD
Place Riponne 10
1014 Lausanne
moinat.smile@bluewin.ch



Fig. 5. Marc-Rodolphe Sauter et Alain Gallay fouillent la tombe 2. Au premier plan les pierres constituant le «pavage». D'après le rapport de A. Rapin, les personnes suivantes ont participé à la fouille: M.-R. Sauter, A. Gallay, E. Pelichet, J.-P. Gadina et J.-P. Vernet. Archives personnelles A. Gallay.

Bibliographie

- Anonymus* (1976) Chronique archéologique 1975, Néolithique. ASSPA 59, 223.
- Bronk Ramsey, P.* (2005) Improving the resolution of radiocarbon dating by statistical analysis. In: T.E. Leevy/T.F.G. Higham, *The Bible and radiocarbon dating: Archaeology, Text and Science*, 57-64. London.
- Gallay, A.* (1977) Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône: contribution à l'étude des relations Chassey-Cortailod-Michelsberg. *Antiqua* 6. Bâle.
- Moinat, P.* (1997) Les rites funéraires au Néolithique moyen dans le Bassin lémanique et la haute vallée du Rhône. In: *Aspects culturels et religieux: témoignages et évolution de la préhistoire à l'an mil. Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité 7*, Châtillon, Vallée d'Aoste, 11-13 mars 1994. *Bull. d'études préhist. et archéol. alpines (Aoste)*, 5/6, 1994-1995, numéro spéc, 39-52.
- Moinat, P./Chambon, P. (éd.; 2007)* Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. Colloque Lausanne, 12-13 mai 2006. CAR 110, *Mémoire de la Société préhistorique française* 43. Lausanne.
- Rapin, A.* (1969) *Actualités de l'archéologie vaudoise*. RHV, 206.
- Reimer, P.J./Baillie, M.G.L./Bard, E. et al.* (2004) IntCal04 terrestrial radiocarbon age calibration, 0-26 cal kyr BP. *Radiocarbon* 46, 3, 1029-1058.
- Wyss, R.* (1998) *Das neolithische Hockergräberfeld von Lenzburg, Kt. Aargau*. Archäologische Forschungen. Zürich.